



Campagne de **Tests RT-PCR** et **vaccination** en entreprise

La situation sanitaire conduit à renforcer la vigilance face à un risque épidémique élevé.

Il s'agit de mettre en oeuvre des mesures permettant la poursuite de l'activité économique de votre entreprise et la protection de vos salariés.

En partenariat

Adecco
Medical

Le saviez-vous ?



80%

des salariés se disent **conscients de la mobilisation de leur entreprise pour préserver leur santé et leur emploi**, deux sujets sur lesquels ils lui demandent de s'engager pour l'avenir (selon une étude réalisée par l'Ifop pour Malakoff Humanis).

44%

des salariés interrogés présentent **détresse psychologique et anxiété** 3 semaines après le début du confinement (selon une enquête d'Opinion Way).

59%

des français interrogés lors d'une enquête Ipsos Mori entre juillet et août 2020 accepteraient de **se faire vacciner contre la Covid 19** (selon une étude réalisée par Ipsos Mori).

CE

Les tests pratiqués doivent disposer du **marquage CE et faire partie de la liste publiée par le Ministère de la santé**. Les vaccins sont validés par la commission de vaccination dépendant du Ministère de la Santé.

6 bonnes raisons de mettre en place les tests RT PCR et la vaccination anti-covid dans votre entreprise

Cette crise sanitaire sans précédent engendre naturellement du stress, de l'anxiété, une fatigue mentale et psychologique chez vos collaborateurs.

Par ailleurs, la motivation et l'engagement risquent de se dégrader semaine après semaine.

Nous savons que l'engagement et le bien être au travail sont directement liés à la productivité et à la santé des salariés et donc de l'organisation d'une entreprise.

Dans le contexte actuel, vous souhaitez :



Assurer la pérennité de votre organisation

en préservant la santé de vos collaborateurs et en évitant de voir se développer au sein de votre entreprise des clusters risquant de déstabiliser vos activités et organisations.



Rassurer vos collaborateurs

en leur permettant de disposer rapidement d'un diagnostic fiable.



Limiter l'absentéisme

qui désorganise votre production.



Améliorer votre marque employeur

en étant les premiers à proposer gratuitement des dépistages et des vaccinations en lien avec votre politique RSE.



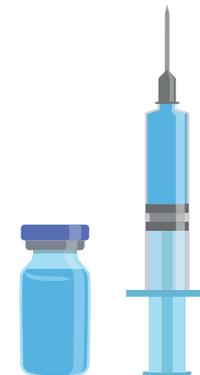
Débusquer les clusters

en suivant les recommandations de la HAS qui reconnaît l'intérêt de l'utilisation des tests PCR dans le cadre d'opérations de dépistage à large échelle ciblant des populations qui travaillent dans des lieux confinés favorisant la transmission du virus.



Participer activement à la lutte contre la Covid 19

en proposant le test de référence permettant de détecter et d'isoler les patients atteints de la maladie.



Vos bénéficiaires

Cette marque de considération permet à vos salariés **un retour serein en entreprise ou de poursuivre sans crainte leur activité.**

Elle répond à leurs attentes en matière de prévention en milieu professionnel.



Nos facteurs clé de succès

L'expérience de **PMS médicalisation (PmSm)** dans la **mise en place de campagnes de tests** de différentes natures, nous conduit à insister sur le respect des fondamentaux qui favoriseront l'adhésion du plus grand nombre de vos salariés, et seront les facteurs clé du succès de la campagne de tests virologiques proposée dans votre entreprise.

Ces 3 fondamentaux sont :

-  Le **dialogue** fondé sur des principes éthiques, légaux et la politique de prévention des risques, la clarté des réponses apportées aux questionnements des personnes soumises au prélèvement.
-  Le respect de l'autonomie et la nécessité de **recueillir le consentement** des personnes qui se soumettent au prélèvement.
-  Le respect du principe « **Primum non nocere** » qui commande d'observer les plus grandes précautions dans la façon de conduire les tests afin de garantir le respect du secret médical.

Ce que nous vous proposons : le test RT PCR

PMS médicalisation, leader français de l'assistance médicale en entreprise, s'associe à **Adecco Medical** pour vous apporter une **solution « clef en main »** afin de proposer rapidement à vos salariés des **campagnes de dépistage à la Covid-19** sur l'ensemble du territoire.

► TEST RT PCR CLEF EN MAIN !



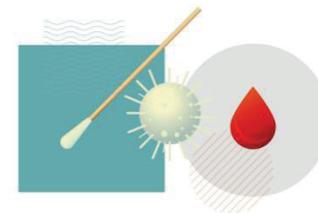
La direction médicale de PmSm et l' Assurance médicale spécifique



Un ou plusieurs soignant (h/f) habilités à effectuer les tests : Infirmier et aide soignant (si avec infirmier.ère) agissant sous la responsabilité de la direction médicale de PmSm



Le recueil de consentement et les équipements de protection : le masque FFP2, combinaison, lunettes de protection et gants



Le prélèvement nasopharyngé et l'analyse RT-PCR réalisée par un laboratoire partenaire



Rendu des résultats individuels à chaque collaborateur par un lien web

Ce que nous vous proposons : la vaccination

PMS Médicalisation, leader français de l'assistance médicale en entreprise, s'associe à **Adecco Medical**, pour vous apporter une **solution « clef en main »** afin de proposer rapidement à vos salariés des **campagnes de vaccination contre la Covid-19** sur l'ensemble du territoire.

► ACTE MÉDICAL, VACCINATION CLEF EN MAIN !



SOUS RÉSERVE DE L'AUTORISATION
DU GOUVERNEMENT

Intégration des recommandations de la HAS

garantissant les bonnes pratiques en matière de vaccination contre la Covid 19 par la direction médicale de PmSm

Un ou plusieurs soignants habilités à vacciner : Infirmiers.ères (sous la responsabilité de la direction médicale de PmSm) avec une capacité à avoir recours à un médecin si nécessaire pendant la vaccination

Assurance médicale spécifique

Le recueil de consentement et Les équipements de protection nécessaires

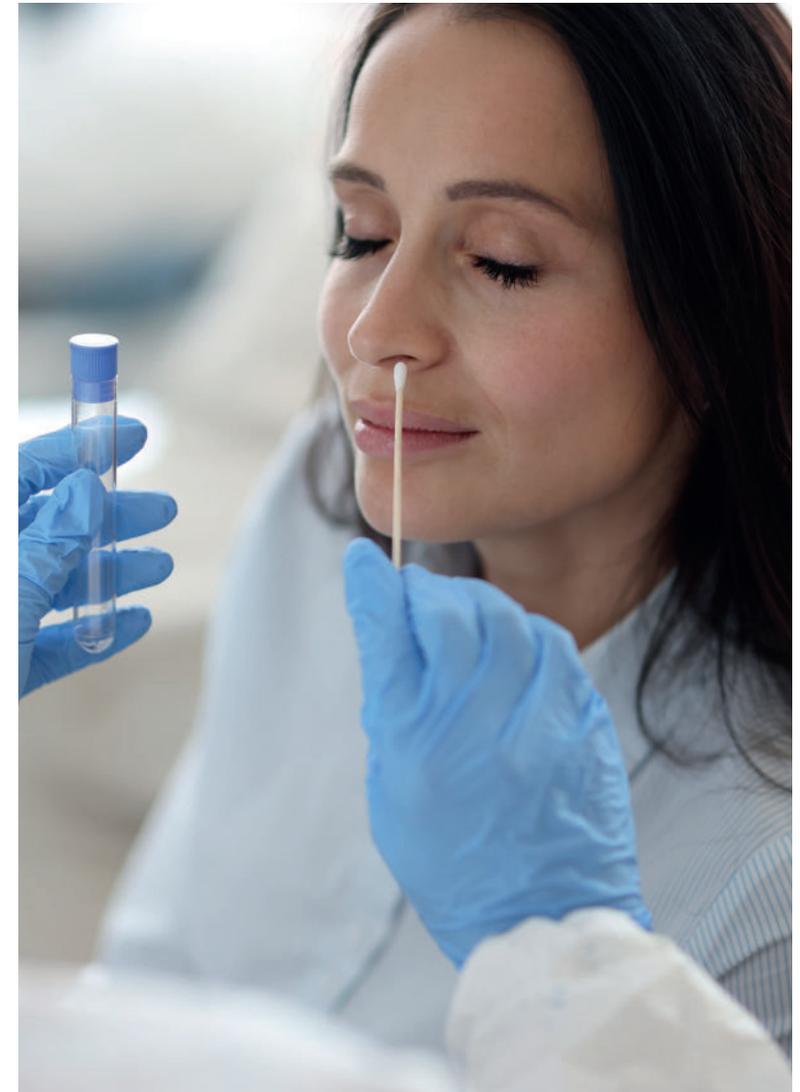
Le vaccin : médicament agréé par le Ministère de la santé pour la vaccination contre la COVID 19 en France

Moyens logistiques adaptés : locaux mobiles, tentes...

Tests PCR : de quoi parlons nous ?

Dans le contexte actuel, les tests RT PCR reste la référence en matière de diagnostique pour le dépistage de la COVID-19 :

- Le dispositif proposé consiste à réaliser des prélèvements nasaux pharyngés à la demande de salariés volontaires pour réaliser l'examen RT PCR.
- Une fois collectés, les prélèvements nasaux pharyngés sont acheminés vers un laboratoire partenaire afin d'y d'être analysés dans le but de détecter la présence du virus SarsCoV2 agent du Covid 19.
- La réalisation des prélèvements et leur analyse ultérieure est soumise au consentement éclairé des salariés prélevés.
- Une parfaite traçabilité doit être assurée de façon à garantir la traçabilité des personnes qui se soumettent à l'analyse et permettre de les recontacter ultérieurement en cas de détection du virus dans leur échantillon biologique.
- La réalisation des prélèvements constitue un acte médical qui doit être encadré par un professionnel de santé expérimenté dans la technique de prélèvement (par exemple une infirmière).
- Le dispositif doit garantir la restitution du résultat de l'analyse au salarié et permettre une mise à jour de la base SIDEP avec toutes les analyses effectuées.
- En cas de détection virale, le salarié est géré dans le dispositif de santé publique qui assure la mise en oeuvre de son isolement et de son suivi médical et déclenche cas échéant une enquête de contact tracing dans l'entreprise.



Vaccination: de quoi parlons nous ?



Dans le contexte actuel,
le vaccin est le médicament
qui jouera un rôle clef dans
la maîtrise de la pandémie.

Se faire vacciner n'est, pour le moment,
pas obligatoire mais il reste un geste
citoyen pour se protéger et protéger
les autres.

Plusieurs technologies vaccinales
existent sur le marché et sont en cours
d'évaluation par la HAS.

Le parcours pour votre salarié : test RT-PCR

Les tests RT-PCR sont passés sur la base du volontariat de vos salariés.
Vous mettez à disposition une salle pour qu'ils puissent venir passer leur test dans un confort optimum.
Les résultats ne vous sont pas communiqués, seuls les salariés en sont informés dans les 24h à 48h qui suivent le prélèvement.

► UN PARCOURS SIMPLE ET SÉCURISÉ



Le parcours pour votre salarié : test RT-PCR

La vaccination contre la Covid 19 est faite sur la base du volontariat de vos salariés.
Vous mettez à disposition une salle pour qu'ils puissent se faire vacciner dans un confort optimum.

► UN PARCOURS SIMPLE ET SÉCURISÉ



A vos côtés

Pour vous accompagner à mettre en place des campagnes de dépistages auprès de vos salariés, vos interlocuteurs sont :



Votre interlocuteur
PmSm

Conseils, administratif (devis, contrat, facture), mise en place et coordination des campagnes de tests et de vaccination, logistique 100%.



Votre interlocuteur
Adecco

Medical

Lien permanent si vous avez besoin d'informations durant la mise en place des campagnes de tests.



PmSm.fr

Rejoignez-nous



contact@PmSm.fr
04 42 97 51 51

260 rue René Descartes
13857 Aix-en-Provence - France

PmSm est certifié
ISO 9001 : 2015

